

Revue africaine

TOMBEAU DE LA CHRÉTIENNE

DEUXIÈME PARTIE

TRAVAUX D'EXPLORATION DU MONUMENT ET RÉSULTATS OBTENUS

(V. les n° 61 et 62 de la *Revue*)

Sitôt que l'Empereur nous eut désignés (MM. Mac Carthy et Berbrugger) pour faire une exploration définitive du Tombeau de la Chrétienne, à l'aide de fonds donnés sur sa cassette particulière, chacun de nous se prépara, de son côté, et selon ses aptitudes particulières, à répondre de son mieux à la confiance dont S. M. voulait bien nous honorer.

La décision impériale nous fut signifiée dans le courant du mois de juin 1865 ; et, dès les premiers jours du mois suivant (7, 8, 9 juillet), nous allions faire une reconnaissance au mausolée mauritanien, en nous adjoignant MM. Latour, père, et Cardaire, entrepreneurs d'Alger, dont les connaissances professionnelles pouvaient nous fournir d'utiles indications pour certaines questions techniques.

Après cette étude, qui complétait nos observations faites dans plusieurs excursions antérieures, le plan d'exploration fut arrêté avec notre collaborateur qui, dans l'intérêt de l'unité d'exé-

Revue Afr., 11^e année, n° 63.

cution et par condescendance pour un doyen d'âge, voulut bien nous abandonner la direction des travaux ; accord amiable confirmé plus tard et rendu officiel par une décision de M. le Maréchal Gouverneur, en date du 28 mars 1866. Mais cet accord et cette décision, indispensables au point de vue administratif, dans une entreprise à laquelle tant de personnes diverses devaient concourir selon des règles et dans des formes déterminées, n'a nullement effacé le caractère collectif de l'exploration, l'œuvre ayant été constamment suivie par les deux explorateurs, avec une égale sollicitude, selon un programme mutuellement accepté, nous le répétons.

L'exploration qui nous était confiée avait ce double but :

1^o Déblayer suffisamment le Tombeau de la Chrétienne pour mettre en évidence sa véritable forme architecturale — ensemble et détails ;

2^o Trouver l'hypogée — galeries ou caveau — qu'il devait contenir à l'intérieur et qu'aucune entrée apparente ne désignait au dehors, par suite de l'amoncèlement de pierres écroulées qui cernait tout-à-fait le monument et en cachait la partie inférieure jusqu'à une hauteur maximum de quatorze mètres.

Dans cette double tâche, nous nous étions imposé la stricte obligation de n'employer aucun moyen qui fût de nature à ajouter aux détériorations déjà trop grandes que les siècles — et surtout les hommes — avaient infligées au Tombeau de la Chrétienne.

La difficulté d'une pareille entreprise, avec ces conditions restrictives, devient évidente, si l'on se rappelle que l'édifice qu'il s'agissait d'explorer présentait encore une hauteur de 33^m sur une base de 64^m, laquelle atteignait 128^m, en tenant compte de la ceinture de pierres écroulées qui l'entourait de toutes parts.

Maintenant, ce champ d'exploration de 384^m de circonférence, presque inabordable à cause des hautes et épaisses broussailles où il était étroitement resserré, se composait exclusivement de pierres de taille de grand appareil, sur lesquelles la végétation spontanée avait prospéré avec une telle luxuriance qu'un de

nos honorables collègues de la Société Historique Algérienne, M. Pascal Jourdan, a pu y trouver la matière d'un catalogue étendu intitulé par lui : *Flore murale du Tombeau de la Chrétienne*.

Ajoutez que le mausolée mauritanien est situé en dehors de toutes voies régulières de communication, à 7 kilomètres au moins de tout centre de population, dans un véritable désert de maquis où l'eau manque, et qu'il est desservi uniquement par quelques rares sentiers qu'envahissent sur la presque totalité de leurs parcours les arbustes les plus hostiles aux habits et à l'épiderme des passants.

Mais il faut avoir vu le terrain pour se faire une idée des difficultés dont l'état des lieux est venu compliquer une entreprise déjà bien difficile en elle-même.

En somme, c'est dans ce désert aride et presque inviable qu'il fallait s'installer et vivre avec un nombreux personnel, amener un outillage lourd et encombrant, en résolvant une foule de problèmes variés qui ont singulièrement mis à l'épreuve la patience et l'esprit de ressource des explorateurs.

Enfin, le 5 novembre 1865, nous arrivions sur le terrain d'exploration où notre collègue, M. Mac Carthy, devait nous rejoindre le 6 décembre suivant. Nous installâmes le quartier général de l'exploration sur le bord de la mer, devant les ruines du fort romain de *Ksob el-Halou*, dans une petite maison appartenant à M. Etourneau, concessionnaire de l'Haouche Sidi Rachid, ferme au centre de laquelle se trouve le Tombeau de la Chrétienne, au milieu d'une enclave de douze hectares dont l'Etat s'est réservé la propriété.

A environ trois cents pas de la maison Etourneau, vers l'Est, se dressa le camp des travailleurs composé d'hommes du pénitencier de Bab el-Oued, placés sous le commandement de M. le Lieutenant Hammer.

Ce camp était un peu éloigné du monument situé à deux kilomètres de là, par le chemin le plus court, et à une altitude de 261 mètres au-dessus du niveau de la mer. Mais la question de l'eau et celle de la salubrité s'étaient réunies pour imposer ce choix.

Entre le 5 novembre, jour de notre arrivée à Beauséjour, ainsi qu'on nomme l'emplacement où nous dûmes nous établir, et le 22 du même mois, où les outils arrivèrent d'Alger, nous employâmes notre temps à étudier le monument et à relever les ruines assez nombreuses qui sont répandues tout autour, de Tagourait-Bérard à Tipasa et du bord de la mer au lac Halloula, portant principalement notre attention sur les lignes de communication indiquées par la configuration du sol comme ayant pu être suivies par le cortège funéraire, quand un défunt royal était amené de Caesarea (Cherchel) au *Monumentum commune Regiae gentis*, ou Tombeau de la Chrétienne.

Après que le détachement des condamnés militaires eut installé ses tentes à Beauséjour, au-dessous de l'unique fontaine — *Aïn el-Hallouf*, Source du Sanglier — que la localité possédât alors, les travaux d'exploration commencèrent.

Il fallut d'abord relier le Tombeau, par une voie carrossable, à la route qui va de Beauséjour à Sidi Rachid, c'est-à-dire, du littoral à la Mitidja. On ouvrit ensuite des communications pour les travailleurs entre le camp et le chantier; on creusa un puits et on nettoya la fontaine dite *Aïn Dar ed-Delam* (Source de la Maison de l'Obscurité), retrouvée par nous, à l'aide d'indications fournies par les indigènes, et dont l'eau nous fut très-utile, sinon pour l'alimentation, au moins pour les sondages, à cause de sa proximité du monument.

Le 25 novembre, on put amener à pied-d'œuvre le matériel de sondage, chèvre, instrument à chute libre, trépan, cuiller, etc.; et, le 28, le premier appareil de sonde commença à fonctionner sous l'habile et active direction de M. Clément Purschett, maître sondeur. Car, afin de rester fidèle au programme arrêté — *étudier l'intérieur du monument sans ajouter à ses dégradations*, — nous avons décidé de le sonder par le système artésien, qui s'est trouvé ainsi figurer pour la première fois — nous le croyons, du moins — dans une exploration archéologique.

D'après des analogies bien connues, nous pensions que la chambre sépulcrale devait se trouver au centre même du monument; et, dans cette croyance, nous avons décidé que le pre-

mier sondage serait fait dans l'axe. Par malheur, l'opinion erronée que le signal géodésique placé en haut du Tombeau correspondait à cet axe avait cours dans le pays et l'on fit le sondage en conséquence. Mais, comme il y avait par le fait une différence de 1^m97^c entre l'un et l'autre point, on perdit cette occasion d'être fixé, dès le principe, sur l'existence de l'hypogée et d'aboutir par le premier sondage au centre même du caveau principal.

On aurait donc connu dès le 5 janvier 1866 ce qui ne nous fut révélé que quatre mois plus tard et après treize autres sondages.

Cependant, les treize sondages qui n'ont rien rencontré ne peuvent être considérés comme inutiles, puisque leurs résultats négatifs sur les divers points où ils ont été pratiqués contribuent à prouver que le Tombeau de la Chrétienne ne renferme pas d'autre hypogée que celui actuellement connu, contrairement à l'opinion avancée à ce sujet par quelques personnes.

Vers le milieu du mois d'avril 1866, une deuxième chèvre avait été montée, ce qui permettait de faire marcher, dorénavant, deux sondages à la fois. L'approche des chaleurs, qui devaient forcément suspendre les travaux, commandait ce redoublement d'activité, et un nouveau subside envoyé par l'Empereur en fournit les moyens.

Les sondages simultanés nos 11 et 12 n'ayant rien indiqué, on organisa les sondages nos 13 et 14, le 28 avril.

Le 5 mai, dans l'après-midi, le trépan de l'atelier n° 13, établi sur les gradins de l'envoûtement au-dessus de la fausse porte du midi, tomba tout-à-coup de 2^m65^c, enlevant au bout des cordes les travailleurs qui les tiraient, sans amener, par bonheur, aucun accident sérieux.

Enfin, la sonde avait percé la voûte de l'hypogée ! on possédait désormais la donnée qui devait nécessairement conduire à la solution du problème principal.

La lampe de mineur et des feux de Bengale allumés au fond du trou de sonde firent reconnaître avec évidence une cavité bâtie. Il ne restait plus qu'à y accéder par un boyau de mine horizontal dans la ligne de moindre distance, dont le point de départ était indiqué derrière la fausse porte du Sud.

Dix jours furent employés au déblai de cette fausse porte et à percer le boyau. Ce fut donc seulement le 15 mai, à quatre heures du soir, que nous pûmes enfin pénétrer dans cet hypogée que nous cherchions depuis sept mois et le parcourir dans toute l'étendue de ses 170^m de développement.

Mais tout n'était pas fini pour cette partie du problème, car nous n'avions pas trouvé encore l'entrée naturelle et primitive que des remblais dérobaient aux regards : il fallut donc rendre d'abord la grande galerie praticable dans l'endroit où elle était obstruée de matériaux, que les chercheurs de trésors avaient extraits d'une excavation d'un rayon de plus de quinze mètres ; puis, on dût débarrasser le caveau dit des Lions, encombré alors de terre et de pierres tirées d'une deuxième excavation moins considérable que la première.

C'est en opérant ce dernier travail qu'on retrouva l'entrée antique ; et, en même temps qu'on y arrivait de l'intérieur, les travailleurs occupés au dehors à déblayer la fausse porte de l'Est la rencontraient par son issue opposée ; car elle avait été pratiquée en contre-bas du sol et sous le vantail de droite de cette fausse porte.

L'exploration avait, dès lors, résolu la partie essentielle du programme, qui était la recherche de l'hypogée, et il ne restait plus à accomplir que quelques travaux accessoires utiles, sans doute, mais destinés plutôt à faciliter au public, l'accès, le parcours et l'étude du souterrain qu'à fournir des notions nouvelles.

N'oublions pas de mentionner que trente deux sondages à la barre à mine ont été pratiqués dans la galerie et les caveaux dont les parois avaient été soigneusement auscultées. Ces recherches n'indiquèrent aucune cavité nouvelle.

Les déblais extérieurs du monument ne furent complètement terminés dans les conditions fixées par le programme que le 14 juillet. Dès-lors, l'exploration étant arrivée à son terme, le lendemain commença l'évacuation du camp ; le 17, ce canton était retombé dans sa solitude habituelle que nos neuf mois de séjour avaient momentanément interrompue.

Le travail de déblai, au moment où cette évacuation eut lieu,

avait mis à découvert plus du quart de la colonnade au Nord-Est, ainsi que la plate-forme carrée sur laquelle elle repose; les quatre fausses portes étaient également dégagées ainsi que les quatre angles de ladite plate-forme. En tout, dix-huit colonnes étaient remises en lumière sur soixante.

Il n'était plus nécessaire de se fatiguer l'imagination pour rechercher la forme de l'édifice; en ce qui concerne les pierres déplacées, l'examen des membres d'architecture soigneusement groupés autour du monument par les explorateurs, et un simple coup-d'œil jeté sur la masse imposante qui avait résisté victorieusement depuis plus de dix-huit siècles à toutes les espèces de vandalisme, en faisaient comprendre l'antique ordonnance.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le Tombeau de la Chrétienne apparaissait alors, pris dans son ensemble, comme un immense dé polygonal, coiffé d'un cône à gradins et posé sur un socle carré, le tout en pierres de taille de grand appareil.

Le dé est à facettes larges d'environ 2^m37^c en moyenne, circonscrites par soixante colonnes engagées d'ordre ionique ancien, dont les chapiteaux qui touchent les fausses portes sont à palmettes et les autres à bandeaux. Une corniche assez simple le terminait supérieurement.

Des fausses portes placées aux quatre points cardinaux, comme pour rompre la monotonie de la colonnade, sont encadrées dans un chambranle, et surmontées d'un entablement qui leur est particulier, lequel s'encastre dans la partie intérieure des chapiteaux à palmettes, pour former, avec les deux colonnes latérales, un deuxième encadrement à ces fausses portes.

Le cône à gradins qui couronne le monument et se termine en haut par une plate-forme, a été très-déformé par suite de la grande quantité de pierres que les Indigènes en ont arrachées pour faire des balles, sans doute, avec le plomb de scellement que contenaient ses mortaises en queue d'aronde. Le revêtement de la partie cylindrique a été presque entièrement enlevé par la même cause.

Le socle, bâti en pierres de taille d'un appareil régulier, repose sur un bétonnage composé de petites pierres concassées et de terre rouge faisant office de mortier.

Dans son état actuel et malgré l'absence de quelques assises supérieures démolies, le monument conserve une hauteur de 33^m. On peut conjecturer, d'après des indications probables, qu'il a pu avoir une dizaine de mètres de plus, soit, en tout 43^m environ, quand il était complet et avait son pyramidion. On a déjà vu que son diamètre est de 64^m à la base.

On se fera donc une idée assez exacte des dimensions de cette construction grandiose, en constatant que si elle était placée sur la place du Gouvernement elle en occuperait presque toute la largeur et s'y élèverait à une hauteur égale à celle de la colonne de la place Vendôme, à Paris.

Les personnes qui ont vu à Rome le Mausolée d'Hadrien, aujourd'hui Château Saint-Ange, et qui connaissent notre Tombeau de la Chrétienne, ont été frappées de la ressemblance des deux monuments : même forme générale, même genre d'hypogée. Or, le Mausolée d'Hadrien passe pour avoir été calqué sur celui d'Auguste, mais avec de plus grande dimensions, assertion que les quelques ruines insignifiantes qui subsistent encore de ce dernier ne permettent plus de vérifier. On serait tenté de dire que Juba II avait précédé Hadrien dans cette imitation, si le prince mauritanien n'avait pas eu dans le Medracen un modèle plus près de lui et plus national.

Pour compléter la description du Tombeau de la Chrétienne, tel qu'il se présente à l'observateur depuis l'exploration de 1865-1866, nous allons décrire l'hypogée qui s'y développe à l'intérieur sur un parcours de 170^m.

Avant corps.

L'entrée primitive de l'hypogée se trouve en contrebas du sol extérieur, sous le vantail de droite de la fausse porte de l'Est.

Devant cette entrée, et séparé d'elle par un espace de 3^m37^c seulement, est un massif en pierre de taille, auquel manque tout-à-fait l'assise supérieure, outre quelques blocs de l'assise qui subsiste encore ; cette espèce d'estrade, ou reposoir, qui mesure 7^m75^c d'Est en Ouest, sur une largeur de 2^m70^c était probablement destinée à recevoir le corps, ou plutôt l'urne funéraire ou *ossuarium*, du royal défunt, pendant que l'on fouillait

pour mettre l'entrée à découvert et que l'on accomplissait la dernière cérémonie extérieure, la crémation du cadavre. Car il est très-probable et important à noter, dès à présent, que Juba le jeune, prince complètement romanisé, a pu être soumis à l'incinération comme ses affranchis dont l'hypogée, découvert il y a onze ans, a enrichi le musée de Cherchel (*Caesarea*), de leur ossuaires, qu'on a trouvés encore remplis d'os calcinés.

Ceci n'est cependant qu'une conjecture probable et nous savons qu'on pourrait lui opposer l'exemple de la *gens Cornelia* qui ne pratiquait pas l'incinération pour ses membres, quoique ses affranchis y fussent soumis.

En rétablissant, par la pensée, l'assise supérieure qui manque aujourd'hui — ce qui exhausserait ce reposoir de 50^c. — et en le comparant à la base du monument, on acquiert la conviction que, dans son intégrité, il s'élevait de beaucoup au-dessus du sol; particularité dont le lecteur est prié de prendre note, et qui se retrouve dans le Medracen, monument analogue, mieux conservé, mais beaucoup moins considérable, de la province de Constantine.

Porte primitive.

Lorsque, pour l'introduction du royal défunt dans le monument, la fouille était achevée, entre celui-ci et l'avant-corps, sous la fausse porte de l'Est, on se trouvait en face de trois pierres, d'égales dimensions, posées en long l'une sur l'autre, et faisant partie du parement extérieur de l'édifice, dont elles se distinguaient, toutefois, par cette particularité qu'elles étaient appareillées à *joints correspondants*, au lieu de l'être à *joints contrariés*, comme tout le reste du revêtement. C'est-à-dire, que leurs joints se répondaient de telle sorte que les trois ne formaient à l'œil qu'une même ligne verticale.

Cette circonstance, rapprochée de celle du reposoir n'existant que devant la porte de l'Est et émergeant, par une forte saillie, du sol où il était encastré, indique assez clairement que les architectes du Tombeau de la Chrétienne n'ont pas eu la pensée d'en dissimuler l'entrée. Sous ce rapport, ils ne se sont nullement inspirés des traditions architecturales égyptiennes, qui

comportaient une recherche infinie dans le nombre et la nature des précautions propres à défendre l'accès de la fameuse salle dorée qui recélait la momie. Aussi, en présence de particularités aussi apparentes et significatives que celles qui viennent d'être indiquées, le chercheur le moins attentif devait avoir l'esprit en éveil. En un mot, il aurait fallu être aveugle pour ne pas les voir et bien inintelligent pour n'en pas saisir la déduction naturelle.

Après avoir enlevé les trois pierres dont on vient de parler, on avait devant soi une dalle formant porte et qui avait été engagée, au moment même de la construction, dans des rainures ménagées dans les pierres environnantes. La rainure supérieure, qui n'avait pas moins de 1^m50^e en hauteur, recevait la dalle-porte lorsqu'on faisait remonter celle-ci avec un levier et à l'aide de cales de hauteurs graduées. L'emploi de ce levier avait laissé une trace profonde dans la rainure inférieure.

On reconnaît ici un mécanisme analogue à celui des herses dans les places fortes, surtout celles du moyen-âge.

Premier couloir.

Quand la dalle-porte était soulevée à la hauteur convenable, on avait accès dans un couloir haut de 1^m25^e, large de 83^e sur une longueur de 3^m55^e, couloir dallé en losange et à plafond de pierres d'un très-fort appareil.

Avant de déboucher dans le caveau voisin, on rencontrait une deuxième dalle-porte, semblable à la première, comme dimensions et mécanisme.

Au moment de la découverte, toutes deux étaient brisées. Les rainures seules et quelques débris de dalles en signalaient l'existence.

Caveau des Lions.

Il est ainsi appelé, à cause d'un lion et d'une lionne qu'on y trouve sculptés assez grossièrement sur le linteau de la porte du deuxième couloir, celui par lequel on passe dans la grande galerie.

Sculpture unique dans l'hypogée, celle-ci semble l'œuvre

spontanée de quelque tailleur de pierres. Pour l'honneur de Juba II, ce grand ami des sciences, des lettres *et des arts*, il faut admettre qu'il ne l'a pas commandée, ni peut-être même vue. Au reste, le lion, type zoologique tout national en Afrique, se rencontre assez fréquemment sur les monnaies antiques de cette contrée. Ici, en mettant une lionne en regard du lion, a-t-on prétendu faire allusion à Cléopâtre Séléné ? Cela semble assez probable.

Le caveau des Lions, orienté de l'Est à l'Ouest comme le couloir d'entrée, est, dans son prolongement, long de 5^m29^c avec une largeur de 2^m49^c, il a sous voûte une hauteur de 3^m50^c. Sa voûte, en berceau ou plein-cintre, s'appuie sur les parois situées au nord et au sud.

Au fond de ce caveau, c'est-à-dire dans le mur droit occidental, on aperçoit une excavation faite à une époque probablement antique, par des chercheurs de trésors, sans doute ; elle plonge horizontalement vers le centre du monument sur une longueur de 6^m95^c, avec une largeur de 2^m40^c à l'orifice, et dans une direction ouest 10° Nord.

Les matériaux qu'on en avait extraits encombraient encore le caveau lors de la découverte de l'hypogée et empêchaient d'apercevoir le couloir d'entrée.

Notre sondage n° 3 avait donné au fond de cette excavation ; mais comme le trépan n'était tombé que de quelques centimètres, une chute, si peu importante d'ailleurs et qui arrivait souvent, à cause du fréquent emploi de la caillasse dans la construction, éveilla si peu l'attention, que le journal de sondage ne la mentionne même pas. Au fait, rien ne pouvait faire pressentir que cette cavité insignifiante était en communication avec l'hypogée.

Le caveau des Lions, comme ceux qui restent à décrire et comme la galerie principale elle-même, est dallé en losange et bâti en pierres de taille dont les trois assises inférieures ont chacune une hauteur de 53^c, tandis que celles d'en haut, les voussoirs, n'ont que 20^c et semblent au premier aspect plutôt de grandes briques posées à plat que des pierres proprement dites. Mais les arrachements de notre boyau de mine,

et ceux de la grande excavation dont on va parler tout-à-l'heure, ont permis de constater que, sauf la hauteur d'assise, ces voussoirs ont les mêmes dimensions que les pierres des pieds-droits.

Nous avons dit que ce caveau est dallé en lozange, c'est-à-dire à la façon des voies romaines; ajoutons que l'hypogée est ainsi pavé dans tout son développement et que les pierres employées à ce pavage sont entaillées à un de leurs angles de manière à rendre les emboîtements plus complets.

Le caveau des Lions est percé de quelques trous des deux côtés de la naissance de la voûte : ces trous, irréguliers de forme et irrégulièrement espacés, semblent avoir été faits pour installer une soupente. Des cheveux trouvés dans les fissures des murailles rappellent un usage encore subsistant parmi nos Indigènes qui cachent ainsi les cheveux qui restent après le peigne ou qu'ils coupent, et jusqu'aux rognures d'ongles, de peur qu'un ennemi ne s'en empare pour en faire la base d'opérations magiques contre leurs personnes. Nous reviendrons sur cette circonstance.

Deuxième couloir.

Il s'ouvre dans la partie de droite et presque au fond du caveau qu'on vient de décrire, sous le linteau où sont sculptés le lion et la lionne.

Ce 2^e couloir, de même hauteur que le premier et long de 2^m07^c, était jadis fermé, comme lui, par une dalle-porte dont quelques débris restent encore engagés dans les rainures de gauche et inférieure.

Galerie principale.

En débouchant du deuxième couloir, on se trouve sur le palier de la grande galerie en face d'un escalier de sept marches dont il ne subsistait plus que des amorces, à droite, au moment de la découverte. Pour faciliter la circulation et garantir la sûreté des visiteurs, le Directeur des travaux a dû le faire rétablir, mais, d'après son plan primitif, et sans rien changer aux amorces indiquées ci-dessus; de sorte que la res-

l'auration moderne est toujours facile à distinguer du travail antique.

La différence de niveau entre le palier et la galerie principale est de 1^m15^c. Celle-ci, mesurée dans son axe, présente un développement de 149^m02^c; sa largeur varie dans sa partie quasi-concentrique, entre 2^m04^c et 1^m98; mais sa partie rentrante n'a que 1^m50^c. Sa hauteur générale sous clef de voûte, est de 2^m42^c. Si l'on ajoute au chiffre de 149^m02^c, celui de 21^m, longueur des trois couloirs et des trois caveaux, on arrive à un total de 170^m02^c pour le développement général; notre hypogée est donc, proportion gardée, plus considérable que celui de la Grande Pyramide.

En mettant le pied sur la septième marche de l'escalier dont nous parlions tout-à-l'heure, on est au niveau définitif de la galerie principale dont nous allons faire suivre le parcours au lecteur, en lui signalant successivement ce qui peut mériter son attention sur la route.

Faisons-lui remarquer, d'abord, de petites échancrures pratiquées à droite et à gauche dans les parois, à des distances alternantes d'environ trois mètres, et qui ont la forme d'un quart de sphère creuse; la trace de fumée qui se remarque au-dessus d'un assez grand nombre d'entre-elles indique leur destination (1). Cela rappelle le mur d'enceinte du Bo-Malloa, temple de Ceylan, « mur orné d'ouvertures triangulaires pour y placer les lampions pendant les fêtes et cérémonies, » dit M. Daniel Ramée, dans son Histoire de l'Architecture (1.107).

Les échancrures de notre galerie principale ont eu évidemment une destination analogue; mais il faut ajouter qu'elles n'ont pas été assez souvent employées pour que la fumée qui se remarque au-dessus de quelques-unes puisse être attribuée aux illuminations funéraires faites à l'occasion d'obsèques royales.

(1) Nous parlons de l'état des lieux au moment de la découverte, car, depuis celle-ci, bien des traces modernes de fumée se rencontrent sur les murs; elles ont été produites par l'éclairage qu'il a fallu établir pour les travaux intérieurs de déblai.

En effet, il n'a pu y avoir, on le verra, que deux cérémonies de ce genre, une pour Cléopâtre Séléné, l'autre pour Juba ; et ce n'était pas assez pour produire l'épaisse couche fuligineuse que nous signalons. D'ailleurs, si c'était là la cause, toutes les échancrures auraient ces mêmes traces de fumée, tandis que le plus grand nombre n'en offre aucune apparence.

Mais le mausolée de Mauritanie a eu d'autres habitants que les hôtes royaux auxquels il était destiné, habitants très-vivants qui, s'ils n'ont pas toujours demeuré là, y ont au moins fait quelque séjour et pris plus d'un repas, comme le témoignent certains objets ou débris recueillis en ce lieu et dont il sera parlé plus loin.

A propos d'habitants, il ne faut pas oublier les seuls qui se soient rencontrés — et en assez grand nombre — dans le souterrain royal au moment de sa découverte : c'est-à-dire, l'araignée rousse, *aranea Monumenti*, qui tisse des cocons d'une remarquable blancheur dont les murailles étaient tapissées entre l'escalier et la grande excavation, sans doute parce que cet endroit était le plus humide de l'hypogée.

A quelques pas de l'escalier, on trouva au moment de la découverte de l'entrée, un mur en pierres sèches qui barrait presque entièrement la galerie principale. Là, comme dans le Caveau des Lions, des trous avaient été pratiqués grossièrement et avec beaucoup d'irrégularité à la naissance de la voûte, sans doute pour recevoir des poutrelles et établir une soupente. Là aussi on trouva des cheveux cachés dans des trous des murailles. Cette circonstance et la présence de nombreux débris de poterie berbère font supposer qu'à une époque fort ancienne (1) quelque famille indigène s'était cantonnée dans le mausolée royal, où elle avait pris juste ce qu'il lui fallait d'espace pour se loger commodément, s'isolant du reste par le mur en pierres sèches. Comme la superstition a toujours régné en Afrique dès les temps les plus reculés, on peut croire que la crainte des génies et surtout

(1) On a vu précédemment les motifs qu'il y a de penser que la connaissance de l'entrée du Tombeau de la Chrétienne s'est perdue lors de l'invasion des Arabes, vers la fin du 7^e siècle de notre Ère.

des revenants a été la cause principale de l'érection de ce mur en pierres sèches. Cependant, la précaution a-t-elle été toujours suffisante et les braves berbers établis en ce lieu n'ont-ils pas eu plus d'une fois le sommeil dérangé par certains bruits étranges, ceux de quelque tempête qui rugissait au dehors, par exemple, et que le remords changeait dans leur imagination troublée, en protestations d'ombres royales contre la profanation permanente du Mausolée ?

Quoi qu'il en soit, ce mur en pierres sèches a dû disparaître devant la nécessité de rendre la circulation libre et de restituer au souterrain sa physionomie primitive.

Non loin de là, on remarque dans la voûte un trou de l'épaisseur d'un voussoir, débile et impuissante tentative de quelque pauvre chercheur de trésors, tentative de pygmée, si on la compare à l'audacieuse excavation qui se rencontre à quelques pas de là.

Quand on a dépassé de trois mètres la partie de la galerie principale qui répond intérieurement à la fausse porte de l'Ouest, on trouve sur la gauche un grand éventrement de l'édifice, pratiqué à une époque sans doute très-ancienne et poussé horizontalement sur une longueur de 15^m 70^c vers l'axe, avec une audace qui épouvante au premier abord.

On a vu, plus haut, que le mode de construction du noyau de l'édifice ne nous inspirait pas grande confiance : en effet, l'emploi alternatif, dans les assises, de pierres de tailles et de moellons irréguliers, ou même des éclats de pierres vulgairement appelés caillasse ; l'irrégularité des pierres de grand appareil comme taille et hauteur ; l'absence d'un mortier qui suppléât à leur manque ordinaire de juxtaposition complète, ou du moins l'emploi, fort rare d'ailleurs, d'un simple mortier de terre argileuse, n'étaient pas des circonstances propres à encourager dans la pensée de pénétrer le monument par une galerie horizontale d'une certaine étendue. Hé bien, l'étude attentive de la grande excavation qui nous occupe en ce moment prouve qu'on avait eu tort de ne pas se fier au monument : la preuve en est dans cet éventrement où l'on a dû cheminer sous des assises en suspension à une assez grande hauteur, et, ce qui est plus fort, sous des masses

de caillasse plaquées dans la terre rouge, qui se maintiennent comme un plafond très-horizontale, sans que l'examen minutieux du sol qui est au-dessous montre qu'une seule pierre, petite ou grande s'en soit détachée dans l'espace de temps écoulé entre l'abandon du souterrain et notre découverte, espace qui doit se compter par siècles.

Cependant, comme l'introduction de l'air extérieur, par suite de nos travaux, peut altérer cet état de choses, il sera prudent de faire en cet endroit des travaux de consolidation.

Pour accomplir une fouille aussi hardie, les chercheurs de trésors ont dû percer la paroi de la galerie principale, pied-droit et voûte, sur une largeur d'un mètre. Cette trouée et celle que nous avons dû faire de notre côté pour l'entrée par boyau de mine, derrière la porte du sud, ont révélé des particularités intéressantes à constater sur le mode de construction.

Dans cette partie de l'édifice, les pierres ont été liées, non-seulement par des crampons, comme au revêtement extérieur, mais aussi avec du plâtre. Ce genre de mortier apparaît du reste dans les joints du parement extérieur de la galerie en plusieurs endroits (1), surtout au fond de la galerie principale, partie la moins exposée à l'action de l'air extérieur et qui par ce motif est la mieux conservée à tous égards.

Ici les crampons de scellement encastrés dans des mortaises à queues d'aronde sont tout en plomb, tandis que dans ceux du revêtement extérieur de l'édifice, ils sont généralement en bois enveloppé d'une gangue de plomb. Les avis sont encore partagés sur la nature de ce bois dont l'appréciation n'est pas facile après tant de siècles; les uns y voyant de l'olivier et d'autres du chêne, du thuya ou du cèdre. Heureusement, les échantillons ne manquent pas pour exécuter les analyses propres à dissiper cette incertitude.

Les débris de toute nature recueillis au fond de cette excavation prouvent qu'elle a été habitée à une époque inconnue mais nécessairement très-ancienne. On y a trouvé entre autres

(1) Le plâtre a été aussi employé à l'extérieur du tombeau, dans le revêtement, surtout aux fausses portes.

choses une mâchoire inférieure humaine qui avait été soumise à l'action du feu.

Mais reprenons notre promenade dans la galerie principale.

A une trentaine de mètres de la grande excavation, on trouve à droite le boyau de mine par lequel on a d'abord pénétré dans le monument, le 15 mai 1866, puis en face de ce boyau le trou du sondage n° 13 qui a signalé l'existence et l'emplacement d'une cavité bâtie au sein de l'édifice.

A quarante mètres environ de ce boyau et de ce trou de sonde, la galerie principale que nous faisons parcourir au lecteur cesse d'être *quasi* concentrique (1) et se replie brusquement à gauche pour se diriger bientôt droit sur l'axe du Tombeau. On ne tarde pas à atteindre l'entrée d'un couloir long de 2^m et large de 1^m, qui fermait au moyen d'une dalle-porte semblable aux trois qui ont été déjà décrites. Celle-ci portait la trace d'avoir été soulevée à l'aide d'un levier, puis calée avec une pierre ; mais il semble que les violateurs du Tombeau, fatigués de la lenteur de cette manœuvre, se soient décidés à briser la dalle, dont toute la partie droite ne se retrouve plus, le reste demeurant encore engagé dans les rainures.

Ce quatrième couloir aboutit à un caveau voûté en berceau de même appareil que la galerie, et dont la plus grande dimension est, de droite à gauche, entre les deux murs de fond, de 4^m et de 1^m 50^c dans l'autre sens. La partie de droite porte la trace d'une tentative de fouille.

C'est dans ce premier caveau et le plus petit, qu'ont été trouvés les perles et le bouton à biseau de cornaline orientale ainsi que des fragments de bijoux égyptiens. Le peu de largeur de cette chambre mortuaire exclut toute idée qu'elle ait pu renfermer un sarcophage et apporte un argument de plus à l'hypothèse de l'incinération discutée plus haut.

De ce caveau, un couloir long de 3^m 40^c et large de 1^m, ayant comme les précédents une hauteur de 1^m 25^c, conduit au caveau principal, lequel a son centre précisément dans l'axe du monument.

(1) Sa distance du revêtement extérieur varie entre 4^m 60^c et 7^m.

Ce caveau central est également voûté en berceau et mesure 4^m de droite à gauche sur 3^m dans l'autre sens. Les parois, sauf celle où débouche le couloir, offrent des niches destinées sans doute à recevoir des lampes ou des vases funéraires; la dalle-porte qui fermait le couloir était brisée à gauche et il ne restait que la partie droite dans les rainures.

On avait, à une époque antique, introduit dans ce caveau deux dalles arrachées au pavage de la grande galerie. C'était probablement pour servir de siège aux individus qui trouvaient un refuge et même une habitation dans ce souterrain, ainsi que le témoignent diverses traces.

Le présent travail, malgré son étendue, ne pourra pas renfermer tout ce qu'il y aurait à dire sur le Tombeau de la Chrétienne; car, pour être complet, c'est un très-gros volume et non une brochure qu'il eut fallu écrire.

Par exemple, si l'on s'étendait autant que le sujet le comporte sur le mode de construction du monument, sur l'origine et la nature des matériaux qui y sont employés, sans oublier d'autres points non moins dignes d'intérêt, il y aurait encore bien des pages à ajouter à celles qu'on vient de lire. Mais ne sortons pas du cadre restreint que nous avons choisi et tenons-nous en à une rapide esquisse où nous nous bornerons à resserrer les sujets essentiels et à rappeler succinctement, à l'occasion, ce que nous avons déjà dit ailleurs sur la matière.

On a vu que le mausolée Mauritanien se compose, comme construction, de deux parties distinctes, le *noyau* à l'intérieur et le *revêtement* en dehors. Ce dernier comprenait, dans son intégrité, environ quatre-vingts assises, hautes chacune de 0^m. 50^c, à peu-près, et formées de pierres taillées régulièrement et correctement appareillées, c'est-à-dire à joints contrariés. Le travail de déblai a fait connaître qu'il ne reste plus en place qu'un très-petit nombre de ces assises, quatre ou cinq, en moyenne, de celles qui s'élèvent immédiatement au-dessus de la base carrée qui supporte l'édifice. On verra tout-à-l'heure pourquoi celles-ci n'ont pas été détruites comme les autres.

Pour le noyau du monument, qui n'était pas destiné à être vu, il a été employé des matériaux moins choisis et on les a travaillés avec moins de soin. Les assises y sont d'inégale élévation et composées de pierres de diverses hauteurs, différences qui ont été rachetées au moyen de cales qui élèvent les blocs à un même affleurement. Le mortier, quand il y en a, est tout simplement la terre argileuse, rouge ou jaune, qui se rencontre sur place. Le plâtre, dont on a fait un assez grand usage pour le parement de l'hypogée, ne se rencontre guère, au dehors, que derrière la partie inférieure des fausses portes.

Mais n'omettons pas ici une observation qui a son importance.

Entre le revêtement et le noyau du Tombeau de la Chrétienne, on remarque par places des vides assez considérables que l'architecte n'a pas jugé à propos de faire remplir ; sur d'autres points, ce sont au contraire, des pierres qui originairement devaient faire une forte saillie et qu'on a dû tailler d'une façon très-grossière, visiblement pour faire place au revêtement et permettre de reculer celui-ci à l'alignement exigé par le plan général. C'est là une singularité très-digne d'attention et qu'il est difficile d'expliquer autrement que par l'hypothèse, adoptée par nous, du reste, dès nos premières explorations (1855-1856), « que ce que nous appelons le Tombeau de la Chrétienne est un double édifice dont le noyau, plus ancien que le reste, a pu être la sépulture royale des rois mauritaniens antérieurs à Juba II ; tandis que le revêtement ou partie enveloppante serait l'œuvre de ce dernier prince qui aurait fait ou refait l'hypogée. »

Mais nous avons déjà dit plus haut ce qu'il nous était possible de dire sur cette question assez embarrassante ; si nous y revenons ici, c'est que notre sujet nous y ramène naturellement, mais avec l'intention de ne nous y arrêter que juste ce qui est nécessaire.

On a déjà vu que de la terre argileuse avait été employée comme mortier dans le noyau du monument ; ajoutons que c'est surtout dans les endroits assez nombreux où la caillasse

remplaçait la pierre de taille, genre de fraude qui paraît équivaloir à ce que les entrepreneurs modernes appellent *Musique*.

Les pierres de revêtement étaient reliées par un autre système, et trois espèces de crampons les rattachaient l'une à l'autre : 1^o des crampons ou agrafes tout en plomb dans les parements de l'hypogée; des crampons en bois, enveloppés d'une gangue de plomb dans le parement extérieur; enfin, des crampons en fer, dont un seul échantillon a été rencontré dans les pierres roulantes amoncelées autour de l'édifice.

Tous ces crampons remplissaient exactement des mortaises correspondantes creusées, dans la pierre, en forme de queues d'aronde.

Ce genre d'agrafes remonte aux temps les plus reculés : il était connu en Égypte dès les Pharaons et a été employé à Babylone par Sémiramis. A Rome et ailleurs, où les crampons étaient souvent en bronze, ce devint une cause de bien regrettables destructions; car les Barbares renversaient les monuments lors des grandes invasions, uniquement pour s'emparer des morceaux de ce métal si précieux à cette époque reculée où il était encore fort employé à la fabrication des armes, des meubles, des ustensiles de ménage, etc.

Pareille disgrâce est advenue au Tombeau de la Chrétienne par une cause analogue : vers la fin du 17^e siècle, lorsque l'usage des armes à feu se répandit parmi les indigènes de ce pays, ceux-ci démolirent le parement extérieur du Mausolée mauritanien, pierre à pierre pour avoir le plomb des agrafes et en faire des balles. Si les assises inférieures sont seules restées en place, c'est parce qu'étant à portée de la main, on a pu en extraire les crampons rien qu'en cassant les angles des pierres, ce qui faisait une ouverture par laquelle on les retirait. Le Medracen et les Djedar, qui n'offraient pas ce genre de tentations, sont mieux conservés que notre monument mauritanien, n'ayant eu à soutenir que les attaques des chercheurs de trésors.

Les pierres employées dans la construction du Tombeau de la Chrétienne sont presque toutes de deux espèces seulement :

un calcaire coquillier très-dur, qui a servi à bâtir les parements ; puis, pour le noyau, un tuf d'une formation peu avancée, qui par cela même se désagrège facilement au contact de l'air. L'un comme l'autre se rencontrent partout dans ce canton aux deux étages géologiques supérieurs et immédiatement superposés l'un à l'autre. Aussi, les traces d'extraction en sont nombreuses, sur le plateau comme sur les crêtes environnantes. Cependant, elles n'ont d'importance réelle qu'à Aïn Riran (source des grottes), belle fontaine située à 1500^m à l'Ouest du Mausolée royal. Il est à présumer qu'on a été chercher des pierres beaucoup plus loin ; par exemple, celles de tuf le long de la mer et les autres jusqu'à Bergoual, un peu à l'Est de Tipasa, où une exploitation très-considérable a dû avoir lieu dans l'antiquité, ainsi que l'on peut encore le reconnaître aujourd'hui.

Des constructions également antiques — en général, des citernes — se rencontrent toujours à portée de ces extractions et semblent s'y rattacher, suppléant, pour le travail et l'alimentation des travailleurs, les fontaines qui, on l'a vu, sont rares, situées à d'assez grandes distances du Tombeau et dont les eaux sont imposables trop souvent.

Il est naturel de se demander par quels moyens mécaniques les ouvriers de Juba II sont parvenus à manœuvrer des pierres dont les plus hautes ont 4^m et le plus grand nombre 85^c de largeur sur 50^c à 63^c de hauteur d'assise avec une épaisseur égale et à les hisser à une élévation de 43^m. Ont-ils fait usage de plans inclinés en terres rapportées s'élevant et s'élargissant selon les progrès de la construction, ou se sont-ils contentés de quelques simples instruments, tels que la louve et le treuil que les Romains connaissaient sous les noms de *forcipes* et *scapus* ? Quant au premier, ils en ont certainement fait usage pour les plus grandes pierres qui avaient toutes de ces mortaises appelées *trous de louve*, afin de recevoir les mâchoires de la tenaille ainsi nommée, laquelle sert à élever les pierres jusqu'à la place qui leur est destinée ; sans nous étendre davantage sur ce sujet, nous dirons qu'après avoir vu ce que nos hommes travaillant à la tâche ont pu faire avec les moyens

mécaniques les plus simples — leviers, crics et rouleaux — il nous semble que les anciens, en possession des procédés et de l'outillage que nous leur connaissons, n'ont pas dû être embarrassés pour résoudre le problème posé plus haut.

Après que le programme tracé aux explorateurs fut exécuté de point en point comme on vient de le voir, c'eût été une bien douce récompense pour eux, si l'Empereur, qui a eu l'initiative de l'œuvre et qui en a si libéralement fait tous les frais, avait pu voir par lui-même les résultats obtenus, grâce à sa munificence éclairée. Cependant, son illustre lieutenant en Algérie, M. le Maréchal de Mac Mahon, voulut bien le représenter encore dans cette circonstance, en inaugurant la réouverture du Mausolée mauritanien dont personne n'avait franchi l'entrée antique depuis au moins douze siècles, entrée dont nous avons fait interrompre le déblai à dessein pour cette cérémonie.

Le 22 mai 1866, à cinq heures du soir, M. le Gouverneur-Général avec son État-Major, M^{me} la Maréchale de Mac-Mahon, M^{me} la Maréchale Niel et M^{me} Duhesme, sa fille, arrivaient sur le plateau du monument royal et s'y installaient dans deux grandes et belles tentes de campagne, l'une ayant appartenu au Maréchal Bugeaud et l'autre au Maréchal Randon.

La nouvelle de cette visite archéologique, promptement répandue aux alentours, avait attiré une grande foule de curieux de toutes les nationalités. Les Indigènes, qui n'étaient pas les moins nombreux, se tenaient groupés pour la plupart au sommet du Mausolée, sur les gradins, où ils produisaient, sans l'avoir cherché, un effet des plus pittoresques. Jamais, sans doute, cette contrée, ordinairement morne et déserte, ne fut aussi bruyante, aussi peuplée.

Nous avons dit, tout-à-l'heure, que lors de la découverte de l'entrée véritable on en avait interrompu le déblai à dessein, afin que le représentant de l'Empereur pût y pénétrer le premier. Mais la galanterie française devait modifier le programme et ce furent, par le fait M^{mes} les Maréchales Niel, de Mac Mahon et M^{me} Duhesme qui foulèrent les premières l'antique passage dont le secret demeurerait perdu depuis tant de siècles.

M. le Gouverneur-Général, après avoir visité avec le plus

grand soin l'hypogée et les déblais extérieurs et s'être fait rendre compte de tout dans le plus grand détail par le Directeur des travaux, M. Berbrugger, voulut bien adresser des félicitations aux deux explorateurs sur les résultats obtenus au prix de huit mois de travaux persistants, dans les circonstances exceptionnelles expliquées plus haut.

Dans la soirée, quelques-unes des personnes qui avaient accompagné M. le Gouverneur général, allumèrent des feux de Bengale au sommet du Tombeau et dans la grande brèche turque; l'effet fut beaucoup plus saisissant qu'on ne l'avait espéré et les lueurs blafardes, les reflets fantastiques projetés sur le monument et sur les spectateurs groupés à sa base, devant l'entrée du souterrain mortuaire, donnaient aux personnes et aux objets une teinte tellement lugubre qu'on se serait cru transporté à dix-huit siècles en arrière, au moment où un convoi nocturne amenait quelque souverain de Mauritanie à son dernier palais.

Le lendemain matin, 23 mai, M. le Maréchal Duc de Magenta, M^{mes} Niel et de Mac Mahon et leur compagnie, reprenaient la route d'Alger, emportant sans doute un souvenir durable d'une excursion que tout avait conspiré à rendre pittoresque et émouvante.

Sitôt que l'hypogée était devenu accessible, nous avons fait ramasser les terres, cendres ou poussières répandues sur le sol et nous avons recueilli avec le plus grand soin, ce qu'elles contenaient d'intéressant. De ce qui fut trouvé ainsi et de ce qu'on avait déjà découvert en dehors du Tombeau, nous dressâmes un inventaire complet et raisonné dont nous ferons ici quelques extraits, afin de donner une idée de cette nature de résultats et motiver les conséquences que nous avons pu en tirer déjà.

Malgré la situation très-excentrique du monument et la difficulté de ses abords, il y avait dans sa masse, rendue plus imposante par sa situation élevée au sommet d'une colline haute de 261^m, il y avait surtout dans les nombreuses légendes dont il a toujours dû être l'objet, assez de circonstances propres à stimuler la curiosité publique, pour que tous ceux qui trou-

vaient l'occasion de le visiter l'aient saisie avec empressement. Mais les épaisses broussailles et les pierres entassées au hasard qui défendaient l'accès du monument ont dû faire faire plus d'un faux pas aux touristes et ajouter aux chances ordinaires de perte qui se présentent en voyage.

Aussi, on peut dire que chaque siècle a laissé pour ainsi dire sa carte de visite, au dehors du Tombeau et au dedans.

En ce qui concerne le dehors, la trace la plus ancienne est un moyen bronze de Juba II dont le nom écrit REX IVPA annonce une fabrique barbare. Cette pièce nous a été donnée par M. le sergent-major Devise, commandant du détachement des travailleurs; elle avait été trouvée par lui dans les déblais du Nord Est et provenait du sol artificiel formé par les éclats de pierre au moment même de la construction; quelque ouvrier l'aura perdue peut-être pendant son travail.

Quoi qu'il en soit, ce moyen bronze est décrit par M. L. Muller, dans le 3^e volume de sa *Numismatique de l'ancienne Afrique* (108, 81). Au revers se trouve le capricorne avec la corne d'abondance, le globe et le gouvernail, à droite, grenetis, sans épigraphe.

On ne le connaissait jusqu'ici que dans les cabinets de Copenhague et de Munich.

Parmi les médailles romaines, perdues plus tard auprès du Tombeau par des touristes antiques, nous citerons un moyen bronze à fleur de coin de Lucius Aelius Caesar et un sou d'or de Zénon d'une conservation parfaite.

La trace des visites arabes au moyen-âge est constatée par une monnaie d'argent trouvée sous des pierres roulantes; elle est du module de nos pièces de vingt centimes, mais plus mince. Des deux côtés, elle a quatre cercles concentriques dont le plus petit est timbré d'un globule au milieu. De ses légendes, on ne distingue guère que le *Chahad*, ou profession de foi, « Il n'y a de Dieu que Dieu »; d'après son type, elle remonte au moins à cinq siècles.

Si, du moyen-âge, nous arrivons à des temps plus rapprochés, un double tarin maltais en cuivre, daté de 1642, ramassé sur le sol tout près du Mausolée, s'offre à nous. Il aura été perdu

là par quelque captif, un chevalier de Malte, peut-être, car il y en a eu plus d'un esclave des Algériens à cette époque. C'est le *tari Zoutch*, ou *Rebraiaïn*, comme on dit dans le patois punico-arabe de l'île jadis sainte et guerrière. Il est frappé au nom du grand maître Paul Lascaris, un illustre rejeton des anciens empereurs de Constantinople, et on y lit la fameuse devise : *Non aes sed fides* qui semble faire allusion à ce que Charles-Quint, s'étant décidé avec peine à accorder aux chevaliers de Malte le droit de fabrication monétaire, avait voulu que leur monnaie fût seulement de cuivre. D'où les chevaliers auraient écrit sur leurs pièces : « Ce n'est pas le cuivre qui importe, c'est la foi ! »

Le double tarin dont nous nous occupons ici, rappelle qu'à partir de l'année 1636, Lascaris, croyant l'île de Malte menacée d'une attaque sérieuse de la part des Turcs, fit une émission spéciale de pièces à son nom, afin de pouvoir payer le grand nombre d'ouvriers employés à élever de nouvelles fortifications.

N'oublions pas de faire observer que la pièce dont il s'agit est timbrée de deux contre-marques, dont l'une est une tête de Saint-Jean, patron de l'ordre, et l'autre un aigle à deux têtes, armes des Lascaris.

Outre ces médailles ou monnaies et quelques autres que nous passons ici sous silence, on a trouvé divers objets antiques ou modernes. Ce sont pour les temps anciens un petit coin en bronze ; et, de même métal, une fibule ou épingle de forme circulaire, un fragment de bracelet couvert de dessins médiocres, entre autre une palme, des clous assez semblables aux nôtres, divers fragments de vases en verre, etc.

Parmi les objets modernes, citons une paire de bésicles en argent ; une boîte à feu en cuivre doré de la forme d'un cadenas ayant encore les deux pierres de silex qui servaient à battre le briquet contre un petit barreau d'acier encastré à la partie supérieure de la boîte.

Citons, enfin, un Crucifix de très-petite dimension ($2^{\circ} \frac{3}{4}$ sur $2^{\circ} \frac{3}{4}$), en cuivre jadis argenté, dont les extrémités des branches se terminent par trois têtes d'anges ailées.

Des rayons divergents partent des quatre angles rentrants qui entourent le point d'intersection des deux branches de la croix. Au-dessus de la tête du Christ est l'écriteau traditionnel où devait se trouver le *titre*, c'est-à-dire les lettres I. N. R. I., Jesus Nazarenus, Rex Judaeorum, et dont on voit à peine quelques traces.

Le *suppedaneum*, ou tablette destinée à supporter les pieds du Crucifix, manque ici.

Les dimensions exigües de ce Crucifix donnent à penser qu'il devait se porter cousu aux vêtements.

Quelque pauvre captif chrétien l'aura perdu là, peut-être un de ceux que Salah Raïs employa à sa fameuse expédition archéologique de 1555.

Parmi les trouvailles faites dans l'intérieur du Tombeau, dans l'hypogée même, nous citerons seulement les plus importantes.

Mais constatons, d'abord, que les médailles les plus récentes qu'on y ait recueillies sont de l'époque Byzantine, et que les débris de poteries ramassées au même lieu et qui offrent des dessins dont le sujet ou le style caractéristique puisse fournir une donnée chronologique, appartiennent également à cette période. Rien, absolument rien de la période arabe, ni monnaies, ni ustensiles, etc.

Cependant on objectera que la grossière habitation dont nous signalons les traces au commencement de l'hypogée et que nous avons attribuée nous-même à quelque berber des temps antiques pourrait très-bien se rapporter à la période arabe, ce qui infirmerait nos conclusions.

Cette difficulté ne nous avait pas échappé et nous avons dû nous en préoccuper très-sérieusement; mais nous sommes arrivé à la résoudre dans le sens indiqué plus haut par le motif que voici.

La poterie trouvée dans cette habitation, très-différente de celle de nos indigènes, est tout à fait semblable, comme matière et mode de fabrication, à celle qui a été recueillie par nous dans la crique de Ksob el-Halou, derrière la maison Etourneau, et dont l'antiquité ne peut être révoquée en doute, puisqu'elle

porte une inscription latine (V. *Revue Africaine*, T. 10^e, p. 317). Si cette particularité, quoiqu'assez décisive, n'a pas levé tous nos doutes, du moins elle nous a convaincu que la présence de la poterie berbère trouvée là ne prouvait en aucune façon que l'habitation dont il s'agit datât nécessairement de l'époque arabe.

De tous les objets trouvés à l'intérieur et sur le sol même de l'hypogée les plus curieux sont assurément les débris d'un collier de cornaline orientale et les deux fragments de bijou égyptien.

Dans les caveaux comme dans la galerie, les dalles qui forment le sol ne sont pas tout-à-fait juxtaposées et certains intervalles règnent entre elles. Après avoir bien balayé le sol, les condamnés militaires eurent l'idée d'explorer ces interstices : c'est ainsi qu'ils ont trouvé dans le caveau dit de la Reine, celui qui précède immédiatement le colombaire de Juba II, les objets dont nous venons de parler et que nous allons décrire :

1^o *Débris d'un collier de cornaline orientale*. Ce sont trois perles ovales, plus un bouton plat de même matière, percé au milieu et taillé à six facettes sur les bords.

2^o *Fragments de bijou égyptien*. Le premier fragment, de forme annulaire, largement percé au centre, arrondi en bourrelet à sa circonférence, est d'une pâte artificielle d'aspect vitreux, de couleur noire avec des veines et des taches blanches et jaunes.

Le 2^e, d'une pâte toute semblable, avec des veines et des taches identiques, a la forme d'un petit panier et devait se rattacher par son espèce d'anse au bijou dont il faisait partie.

Cette dernière trouvaille remet naturellement en mémoire l'origine égyptienne de Cléopâtre Séléné à qui nous assignons ce caveau. Aurions-nous là un reste des objets déposés avec sa dépouille mortelle, puis dispersés au moment de la violation du Mausolée et qui tombés alors dans la fente étroite où nos chercheurs les ont trouvés, auraient échappé pendant des siècles à tous les regards par leur petitesse même et par la nature de la cachette qui les recélait ?

S'il était impossible de ne point poser la question, on conçoit que nous nous abstenions d'y répondre.

Nous clorons cet extrait de la liste des trouvailles en rappelant qu'on a exhumé pendant nos travaux de déblais des squelettes, ou plutôt des parties de squelettes, devant la fausse porte du Nord, et auprès de l'angle Nord Est de la base carrée du monument.

Les conjectures n'ont pas manqué à ce sujet et l'on a avancé, entre-autres, que ce pouvaient bien être les restes des manœuvres employés à ouvrir l'entrée du Tombeau lors d'une inhumation royale, puis sacrifiés pour que le secret de l'entrée ne se divulguât pas ; à quoi l'on a objecté qu'il aurait fallu enterrer vifs auparavant tous les innombrables ouvriers qui avaient travaillé au monument et qui savaient tous très-bien par où l'on y pouvait pénétrer. Mais ce qui tranche cette question, c'est, on l'a vu, que les architectes du Tombeau de la Chrétienne ne se sont nullement préoccupés de cacher avec soin l'entrée de l'édifice.

On a dit encore que ces squelettes appartenaient aux victimes d'incantations faites par des magiciens indigènes pour obtenir par voie surnaturelle l'entrée du Mausolée. Si ceci n'est pas vrai, ce n'est pas au moins impossible, car les sacrifices humains n'ont pas toujours été étrangers à la pratique de la sorcellerie dans ces contrées, si l'on s'en rapporte à ce que disent les Algériens eux-mêmes à ce sujet.

Arrivé enfin au terme de notre œuvre, nous ne poserons pas la plume sans exprimer toute notre reconnaissance aux nombreuses personnes qui, à divers titres, ont participé à nos travaux ou nous y ont aidé.

L'Empereur y a naturellement la première et la plus grande part, lui qui a pris l'initiative d'une exploration qui eut été complètement impossible sans son intervention libérale.

M. le maréchal de Mac Mahon, Gouverneur général, nous a fait obtenir le matériel d'exécution nécessaire et a pris toutes les dispositions et mesures propres à faciliter la réussite. Sa bienveillance empressée a toujours su écarter les obstacles qui s'opposaient à la bonne issue d'une œuvre exceptionnelle en

elle-même et qui suscitait par conséquent beaucoup de difficultés officielles.

On a vu le rôle important que la sonde artésienne a joué dans l'exploration : M. l'ingénieur des mines Vatonne, qui faisait fonction d'ingénieur en chef au début de nos travaux, a mis le plus grand empressement à rendre possible l'organisation des appareils de sondage au Tombeau de la Chrétienne et M. l'ingénieur en chef Ville, à sa reprise du service, nous a témoigné la même bienveillance. L'administration des mines a surtout beaucoup fait pour l'œuvre en nous donnant pour maître sondeur M. Clément Purschett, jeune homme habile dans sa spécialité, actif en toutes choses, d'un esprit inventif que jamais les difficultés d'exécution n'ont pu déconcerter ni mettre en défaut : M. Purschett refaisait lui-même les outils brisés et en inventait de nouveaux pour les circonstances exceptionnelles qui venaient à se produire. Il s'intéressait d'ailleurs si vivement au succès de l'œuvre, que nous avons fini par le regarder comme un collaborateur en même temps que nous trouvions en lui un ami.

A un autre point de vue, qui n'est pas sans importance, les chefs du détachement de condamnés militaires ont droit aussi à un souvenir de notre part : on a déjà parlé du lieutenant Hammer, qui commandait le camp dans le principe et qui dût nous quitter lorsque la réduction de l'effectif n'en faisait plus un commandement approprié à son grade. Nous avons beaucoup regretté cet officier ferme, juste et bienveillant qui dominait parfaitement le difficile personnel placé sous sa conduite.

Dans les derniers mois de l'exploration, le détachement était commandé par M. le sergent-major Devise, de qui nous avons toujours eu à nous louer à tous les égards.

Enfin, n'oublions pas que les condamnés eux-mêmes ont droit aussi à leur part d'éloges : ils avaient pris leur difficile besogne à cœur, besogne assez périlleuse parfois et où l'un d'eux a trouvé la mort (Morel, le 18 avril 1866). N'ayant à leur disposition que des moyens mécaniques fort restreints, ils y ont suppléé par la vigueur et l'entrain ; et les personnes

du métier qui ne les avaient point vus à l'œuvre ne pouvaient croire qu'avec le levier et le cric seulement et dans un espace de temps comparativement peu considérable ils eussent amené à des distances assez grandes plusieurs milliers de mètres cubes de pierres de taille, parmi lesquelles il s'en trouvait d'une longueur de 2^m60^c et plus, après avoir fait disparaître une grande partie de l'énorme ceinture qu'elles formaient autour du Tombeau.

Le travail dont nous venons de décrire les phases et les résultats a été couronné par l'exécution d'un modèle en plâtre du monument, que l'auteur de ce mémoire a envoyé à l'Exposition universelle. Il a été fait avec le plus grand soin par M. Latour fils, artiste sculpteur d'Alger, sous la direction des deux explorateurs et aux frais du Gouvernement général. Les hommes spéciaux que la grande exhibition de 1867 amènera à Paris pourront ainsi se faire une idée de ce qu'était le mausolée des rois de Mauritanie, à l'intérieur comme à l'extérieur.

A. BERBRUGGER.

